



Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate
Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate

CONSEIL DE GESTION DU 03 DECEMBRE 2018

Délibération PNMCCA_2018_18
Présentation et validation des enjeux du Parc
discutés lors des différents groupes de travail thématiques

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 et R. 334-1, R. 334-2, R. 334-3 et R.334-31 ;
- VU** le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016 portant création du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** l'arrêté inter préfectoral du 13 Juillet 2018 modifiant l'arrêté inter préfectoral du 08 décembre 2016 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate ;
- VU** les propositions formulées par les organes délibérants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités et par les personnes morales composant le conseil de gestion du Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate, suite aux modifications intervenues dans la composition de leur représentation ;

Le quorum étant réuni, les membres ont pu délibérer valablement ;

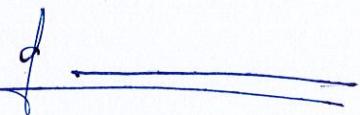
Article 1 :

Le Conseil de gestion approuve et valide les enjeux du Parc après intégration des observations en séance, conformément au document ci-joint.

Article 2 :

Le directeur général de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.334-15 du code de l'environnement et notamment la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le président du Parc Naturel Marin
di u Capicorsu è di l'Agriate,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Gilles SIMEONI".

M. Gilles SIMEONI.

Enjeu 1 : la qualité de l'eau, élément essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes et pour la durabilité des activités

Finalité 1 : le bon état des masses d'eau est maintenu voire atteint

Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 1a : les incidences du passé minier du Cap Corse sur la qualité physico-chimique des eaux (colonne d'eau et eau interstitielle des sédiments) sont connues et le cas échéant atténuées	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du lessivage provenant de la mine de Canari en concertation avec les services compétents • Maintien ou atteinte des objectifs fixés du SDAGE (2016-2021) et du PAMM (2016-2021) concernant les masses d'eaux adjacentes
	Principes d'action (non exhaustif)
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur la qualité physico-chimique des eaux et des échanges air/mer (Qualitair, station météo) → Caractériser le bruit de fond naturel → Étudier l'impact de la mine de Canari sur le milieu marin et son aire d'influence → Participer à l'actualisation de l'état des lieux dans le cadre du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux → Evaluer les incidences éventuelles des éléments traces métalliques sur la santé des populations locales consommant régulièrement des produits de la mer
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser les actions concourantes à l'amélioration de la qualité des eaux et à la diminution des apports en contaminants → Proposer l'adoption de mesures de gestion en relation avec les niveaux de contamination
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la coordination et coopérer avec les acteurs terrestres → Participer aux réseaux de veille sanitaire
	Partenaires présents (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Agence de l'Eau RMC → Agence régionale de santé → BRGM → Communes et intercommunalités → Ifremer → Office de l'Équipement Hydraulique de la Corse → Office de l'Environnement de la Corse → Organisations socioprofessionnelles → Qualitair → Services de l'Etat → Stareso → Université de Corse / CNRS

Enjeu 1 : la qualité de l'eau, élément essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes et pour la durabilité des activités

Finalité 1 : le bon état des masses d'eau est maintenu voire atteint	
Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 1b : les apports issus des bassins versants et du littoral garantissent le maintien d'une bonne qualité des masses d'eaux côtières et marines du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Maintien voire atteinte des objectifs fixés du SDAGE (2016-2021) et du PAMM (2016-2021) concernant les masses d'eaux adjacentes 100 % des rejets des Station de Traitement des Eaux Usées en conformité avec la réglementation en vigueur
	Principes d'action (non exhaustif)
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer les connaissances sur les apports issus des bassins versants → Intégrer les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (densifier les points de suivis existants) → Participer au réseau de suivi en mer des rejets de Station de Traitement des Eaux Usées (ajouts de points de suivis) → Faire un suivi des sites particuliers (anciens sites d'enfouissement, carrières, débouchés de pistes en terre sur le littoral, déchetteries, etc.) → Participer à l'actualisation de l'état des lieux dans le cadre du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux → Caractériser la part des contaminants d'origine naturelle (eaux de lessivage, eaux pluviales, etc.) → Caractériser la part de la contamination phytosanitaire notamment en lien avec l'activité viti-vinicole
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagner à la mise en conformité des émissaires en mer → Favoriser les actions concurrenentes à l'amélioration de la qualité des eaux et à la diminution des apports en contaminants
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Participer à la coordination et à la coopération avec les acteurs des bassins versants
	Partenaires pressentis (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Agence de l'Eau RMC → Agence régionale de santé → BRGM → Conservatoire du littoral → Ifremer → Office de l'Équipement Hydraulique de la Corse → Office de l'Environnement de la Corse → Organisations socioprofessionnelles → Services de l'Etat → Stareso → Université de Corse / CNRS

Enjeu 1 : la qualité de l'eau, élément essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes et pour la durabilité des activités

Sous-finalité	Finalité 1 : le bon état des masses d'eau est maintenu voire atteint	Niveau d'exigence
Sous-finalité 1c : les pollutions marines issues du transport maritime, des activités nautiques et portuaires sont diminuées	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des rejets d'effluents liquides (eaux noires, eaux grises), de résidus d'hydrocarbures et de substances issues des navires de commerce, de pêche ou de plaisance • Réduction de la remobilisation des contaminants présents dans les sédiments liés aux activités de dragage et clapage • 100 % des communes du Parc munies d'un volet POLMAR dans leur plan communal de sauvegarde • Maintien voire atteinte des objectifs fixés du SDAGE (2016-2021) et du PAMM (2016-2021) concernant les masses d'eaux adjacentes 	
Principes d'action (non exhaustif)		
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Intégrer les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (densifier les points de suivis existants) → Participer à l'actualisation de l'état des lieux dans le cadre du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux → Etat des lieux des communes possédant un volet POLMAR dans leur plan communal de sauvegarde 	
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser les actions concourant à l'amélioration de la qualité des eaux et à la diminution des apports en contaminants (dragage, clapage, etc.) → Accompagner les gestionnaires de ports dans la démarche « ports propres » → Sensibiliser les plaisanciers et les professionnels et les plaisanciers à l'utilisation des aires de carénages équipées et aux bonnes pratiques (utilisation de produits entretien et nettoyage écologique, tri, déchets, gestion des huiles, etc.) → Inciter les communes à suivre les formations POLMAR dispensées gratuitement → Sensibiliser l'ensemble des acteurs aux bonnes pratiques de préservation de la qualité des eaux marines et limitation des rejets terrestres (exemples : signalisation sur les plaques d'égout, encouragement à l'utilisation de crèmes solaires écologiques etc.) → Promouvoir les matériaux biodégradables dans les communes littorales et lors de manifestations nautiques → Porter à la connaissance des acteurs les différentes modalités de financement (subventions, fonds européens, etc.) 	
Développement durable / Sensibilisation		Partenaires pressenti(s) (non exhaustif)
		<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Agence régionale de santé → BRGM → Ifremer → Office de l'Équipement Hydraulique de la Corse → Office de l'Environnement de la Corse → Organisations socioprofessionnelles → Services de l'Etat → Stareso → Université de Corse / CNRS

Enjeu 1 : la qualité de l'eau, élément essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes et pour la durabilité des activités

Finalité 1 : le bon état des masses d'eau est maintenu voire atteint		
Sous-finalité		Niveau d'exigence
Sous-finalité 1d : la concentration des micro/macro déchets dans le milieu est réduite	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des apports et de la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral ainsi que des déchets issus des activités socio-économiques • Diminution des interactions des déchets avec les espèces protégées 	
Principes d'action (non exhaustif)		
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place à l'échelle du littoral du PNIM un réseau de suivi des micros et macros déchets (typologie, abondance et provenance) → Caractériser les interactions entre les espèces et les déchets → Cartographier les points de collecte des déchets situés sur le proche littoral du Parc → Favoriser les actions permettant de gérer la collecte de micros et macro déchets dans le milieu → Développer des indicateurs de la contamination biologique par les macrodéchets (présence de déchets dans les nids, contenus stomachaux de tortues marines, etc.) 	
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Promouvoir les matériaux biodégradables dans les communes littorales et lors de manifestations nautiques → Diffuser les éléments de connaissance sur l'impact des déchets sur la biodiversité → Participer aux événements organisés par les associations sur le sujet (soutien technique ou autre, ramassage, etc.) 	
Partenaires présents (non exhaustif)		
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Agence régionale de santé → BRGM → Ifremer → Office de l'Équipement Hydraulique de la Corse → Office de l'Environnement de la Corse → Organisations socioprofessionnelles → Services de l'Etat → Stareso → SYVADEC → Université de Corse / CNRS 	

Enjeu 2 : des espèces à fort intérêt patrimonial

Finalité 2 : maintenir un bon état de conservation de l'avifaune marine fréquentant le Parc de façon temporaire ou permanente

Sous-finalité	Niveau d'exigence				
Sous-finalité 2a : les sites d'alimentation et de repos sont maintenus pour l'avifaune marine en période inter-nuptiale	<ul style="list-style-type: none"> Garantir un niveau de ressource trophique suffisant Caractérisation de tous les types de dérangement (physiques, sonores et lumineux) Réduction des niveaux de dérangement lorsqu'ils sont caractérisés comme nuisibles 				
Sous-finalité 2b : les zones de nidification sont préservées pour les oiseaux marins nichant dans le périmètre du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de tous les sites de nidification sur le littoral des oiseaux marins à un niveau permettant la reproduction Tendance stable ou à la hausse des effectifs actuels de reproducteurs Maintien voire augmentation du succès à l'envol pour les espèces nichant dans le Parc Caractérisation de tous les types de dérangement (physiques, sonores et lumineux) Réduction des niveaux de dérangement lorsqu'ils sont caractérisés comme nuisibles 				
	Principes d'action (non exhaustif)				
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur les zones fonctionnelles fréquentées par l'avifaune marine du Parc → Améliorer la connaissance sur l'avifaune marine (interactions négatives, cycle de vie, écologie des populations, etc.) → Poursuivre la veille sur la colonisation par les populations de rats et souris en collaboration avec la Réserve naturelle des îles du Cap Corse sur les îlots Giaglia, Finochiarola et Capense → Participer à des projets de recherche et développement et d'ingénierie écologique sur l'aménagement des sites d'accueil → Mettre en place une collaboration scientifique avec le Parc national de l'archipel toscan → Favoriser les mesures de gestion limitant notamment le dérangement des espèces nicheuses en collaboration avec la Réserve naturelle des îles du Cap Corse → Mettre en place les préconisations du MNHN concernant le balbuzard pêcheur → Mettre en place de mesures de gestion en adéquation avec la stratégie régionale de préservation des espèces 				
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibiliser les différents publics aux impacts du dérangement (perturbation intentionnelle) → Sensibiliser les transporteurs maritimes à la pollution lumineuse en transit de nuit 				
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Conservatoire des espaces naturels → Conservatoire du littoral → Muséum national d'histoire naturelle → Office de l'Environnement de la Corse → Parc national de l'archipel toscan → Réserves naturelles de Biguglia, Bouches de Bonifacio, des îles du Cap Corse, Scandola → Services de l'Etat 				
	Partenaires pressentis (non exhaustif)				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Liste des espèces nicheuses</th> <th>Liste des espèces non nicheuses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Cormoran huppé Goéland leucophée Balbuzard pêcheur Grand cormoran Goéland d'Audouin Puffin de Scopoli (cendré) Puffin yellowouan </td><td> Fou de Bassan Mouette mélancocéphale Mouette pygmée Mouette rieuse Océanite tempête Sterne caugek Sterne hansel </td></tr> </tbody> </table>	Liste des espèces nicheuses	Liste des espèces non nicheuses	Cormoran huppé Goéland leucophée Balbuzard pêcheur Grand cormoran Goéland d'Audouin Puffin de Scopoli (cendré) Puffin yellowouan	Fou de Bassan Mouette mélancocéphale Mouette pygmée Mouette rieuse Océanite tempête Sterne caugek Sterne hansel
Liste des espèces nicheuses	Liste des espèces non nicheuses				
Cormoran huppé Goéland leucophée Balbuzard pêcheur Grand cormoran Goéland d'Audouin Puffin de Scopoli (cendré) Puffin yellowouan	Fou de Bassan Mouette mélancocéphale Mouette pygmée Mouette rieuse Océanite tempête Sterne caugek Sterne hansel				

Enjeu 2 : des espèces à fort intérêt patrimonial

Finalité 3 : maintenir un bon état de conservation des cétacés et des tortues marines fréquentant le Parc de façon temporaire ou permanente

Sous-finalité	Niveau d'exigence				
Sous-finalité 3a : la population résidente de grand dauphin est conservée	<ul style="list-style-type: none"> Tendance stable ou à la hausse des effectifs actuels Maintien voire restauration des zones fonctionnelles favorisant l'accomplissement du cycle de vie de l'espèce 				
Sous-finalité 3b : la population de tortues caouannes est maintenue voire augmentée	<ul style="list-style-type: none"> Maintien ou augmentation des populations de tortues caouannes Déclaration de toutes les captures accessoires 				
Sous-finalité 3c : les potentialités d'accueil des espèces de tortues marines et de mammifères marins, fréquentant le Parc de façon temporaire ou permanente, sont maintenues	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la richesse spécifique Participation de 100% des communes du Parc à la charte Pelagos 				
Principes d'action (non exhaustif)					
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Participer aux réseaux de suivis/observations existants en cohérence avec la stratégie de suivi du grand dauphin au niveau de la façade → Étudier la dynamique et la structure des populations de grand dauphin → Identifier les zones fonctionnelles de la population résidente de grand dauphin → Identifier et préserver les sites de ponte de la tortue Caouanne → Cerner les effets du DST sur la présence des grands cétacés 				
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Réduire les risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins → Mettre en place des préconisations permettant la réduction des risques de captures accidentelles (cf. guide Ifremer) → Mettre en place des mesures de gestion relatives au whalewatching 				
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibilisation des usagers de la mer à la préservation de ces espèces au travers notamment des sciences participatives → Sensibiliser les plaisanciers et les acteurs socio-économiques aux techniques d'approches et aux manœuvres d'évitement → Sensibiliser les différents usagers notamment les porteurs de projet (AOT) aux : <ul style="list-style-type: none"> - cycle de vie de la tortue Caouanne - réseau et référents au niveau régional - principales sources de dérangement de l'espèce notamment la pollution lumineuse → Accompagner et former les professionnels de la mer à la manipulation (désengagement, décrochage, déshameçonnage) et au relâché des tortues capturées accidentellement 				
Partenaires présentés (non exhaustif)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; width: 60%;">Liste des espèces ciblées (non exhaustif)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Association CARI, Sanctuaire Pelagos → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne), GIS3M, GTMF → Communes et intercommunalités </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Dauphin bleu blanc Dauphin de Risso Globicéphale noir Baleine à bec de Cuvier </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> Tortue luth Rorqual commun Grand cachalot </td> </tr> </tbody> </table>	Liste des espèces ciblées (non exhaustif)	→ Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Association CARI, Sanctuaire Pelagos → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne), GIS3M, GTMF → Communes et intercommunalités	Dauphin bleu blanc Dauphin de Risso Globicéphale noir Baleine à bec de Cuvier	Tortue luth Rorqual commun Grand cachalot
Liste des espèces ciblées (non exhaustif)					
→ Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Association CARI, Sanctuaire Pelagos → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne), GIS3M, GTMF → Communes et intercommunalités					
Dauphin bleu blanc Dauphin de Risso Globicéphale noir Baleine à bec de Cuvier					
Tortue luth Rorqual commun Grand cachalot					

→ Office de l'Environnement de la Corse, Université de Corse/CNRS

Enjeu 2 : des espèces à fort intérêt patrimonial

Finalité 4 : maintenir ou restaurer les populations d'espèces à forts enjeux de conservation

Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 4a : la préservation des espèces protégées ou réglementées est garantie	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de toutes les espèces protégées présentes dans le périmètre du Parc • Maintien ou restauration des sites d'accueil des espèces protégées ou réglementées
Principes d'action (non exhaustif) <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer les connaissances sur la présence d'espèces patrimoniales → Participer et favoriser la mise en place de programmes de recherche et d'une veille sanitaire sur les espèces patrimoniales (grande nacre et son parasite, etc.) → Identifier et protéger les sites de recrutement de la grande nacre abritant des individus résistant au parasite <i>Haplosploridium pinnae</i> → Lutter contre le braconnage, prélèvement, dérangement par la mise en place d'un plan de contrôle partagé avec les services de l'Etat → Mettre en place une stratégie de mouillage adaptée aux enjeux de conservation des espèces patrimoniales et protégées du Parc → Mettre en place de mesures de gestion adaptées (réglementation, programmes de restauration écologique, protection etc.) 	Connaissance <ul style="list-style-type: none"> → Informer les populations locale et de passage sur les caractéristiques biologiques de ces espèces → Informer les populations locale et de passage sur les « bonnes pratiques » de protection des espèces à adopter
Protection / Gestion	Partenaires presents (non exhaustif)
Développement durable / Sensibilisation	Liste des espèces (non exhaustif) <ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Communes et intercommunalités → Ifremer → Office de l'Environnement de la Corse → Réseau ALIEN → STARESO → Services de l'Etat → Université de Corse/CNRS

Enjeu 2 : des espèces à fort intérêt patrimonial

Finalité 4 : maintenir ou restaurer les populations d'espèces à forts enjeux de conservation

Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 4b : les potentialités d'accueil des élasmobranches sont maintenues voire restaurées	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et réduction du nombre d'élasmobranches capturés accidentellement • Augmentation du nombre d'élasmobranches relâchés vivants
Principes d'action (non exhaustif)	
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur les élasmobranches dans le périmètre du Parc → Quantifier les prélèvements sur ces espèces avec les pêcheurs professionnels (ex. embarquements spécifiques / débarquements, etc.)
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Participer avec les prud'homies à une réflexion concernant l'impact de certains métiers sur les prises accessoires → Mettre en place des mesures de gestion éventuelles de réduction des pressions
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibilisation des usagers de la mer aux caractéristiques des espèces et leur identification
Partenaires présents (non exhaustif)	
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Association APECS → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Ifremer → Office de l'Environnement de la Corse, → STARESO → Services de l'Etat → Université de Corse/CNRS

Enjeu 3 : une bonne gestion des ressources halieutiques pour assurer un bon renouvellement des stocks et permettre la pérennisation des activités

Finalité	Niveau d'exigence
Finalité 5 : les stocks sont prélevés de manière durable	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des espèces ciblées • Définition du rendement maximal durable (RMD) pour 3 espèces ciblées (hors pélagiques) au sein du Parc • Tendance vers l'exploitation des ressources halieutiques en fonction des différents RMD définis au sein du Parc
Finalité 6 : les zones fonctionnelles d'intérêt halieutique (ZFH) sont identifiées et préservées	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de plus de 50% de ZFH d'espèces ciblées et accessoires (élasmobranches, etc.) • Identification et réduction des pressions dans les ZFH <p>- Principes d'action (non exhaustif)</p>
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur les stocks (suivis acoustiques, etc.) → Identifier les zones fonctionnelles d'intérêt halieutique (ZFH) → Améliorer la connaissance sur les activités de prélèvement (embarquements, questionnaires, sciences participatives, etc.) → Identifier les pressions
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Prise en compte de l'ensemble du réseau trophique (approche écosystémique) → Mise en place d'une commission halieutique → Réflexion sur la mise en place de mesures de gestion éventuelles (accompagnement des pêcheurs vers d'éventuels changements de pratiques, collaboration avec les instances représentatives) → Réflexion (mise à l'étude) sur la mise en place de zones de protection forte (réserve naturelle intégrale, cantonnement de pêche, etc.) → Mise en place d'une déclaration (acquisition facile : numérique) → Réflexion sur des mesures réglementaires à mettre en place dans la ZEE → Lutte contre le braconnage
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et tous les usagers aux différentes réglementations applicables dans le périmètre du Parc → Sensibiliser les pêcheurs aux Espèces Non Indigènes (ENI) <p>Partenaires présents (non exhaustif)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> → Acteurs associatifs de la pêche maritime de loisir → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence française pour la biodiversité → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Communes et intercommunalités → Office de l'Environnement de la Corse → Services de l'Etat (DPMA, DIRM, DDTM-DML, DREAL, Marine nationale, Douanes, etc.) → Stareso, Ifremer → Université de Corse/CNRS

Enjeu 4 : une grande diversité d'habitats pélagiques et benthiques	
Sous-finalité	Finalité 7 : des fonctionnalités écologiques conservées
Sous-finalité 7a : le bon état de conservation des habitats pélagiques est maintenu	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du niveau de la production primaire assurée par les habitats pélagiques (maintien des niveaux de diversité, d'abondance, de biomasse phyto et zooplanctonique) <p>Principes d'action (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur l'abondance et la diversité des communautés planctoniques en lien avec les conditions hydrodynamiques et météorologiques → Mettre en place un suivi des communautés planctoniques en lien avec les conditions hydrodynamiques et météorologiques Connaissance <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance des transports larvaires → Caractériser le front liguro provençal → Mettre en place un suivi des espèces non indigènes (ENI) → Améliorer la connaissance sur les modèles de courantologie et le mouvement des masses d'eau → Elaborer un modèle conceptuel de fonctionnement du réseau trophique au sein du Parc Protection / Gestion <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en œuvre des mesures de gestion et de prévention contre les pollutions (Cf. qualité de l'eau) → Sensibiliser les acteurs socio-économiques et le grand public au phénomène du front liguro-provençal → Sensibiliser les acteurs socio-économiques et le grand public au regard du rôle fonctionnel essentiel de la production primaire pour les réseaux trophiques <p>Partenaires présents (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Acteurs professionnels maritimes → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Associations d'éducation à l'environnement → Clubs de plongée → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Ifremer → Muséum National d'Histoire Naturelle → Office de l'Environnement de la Corse → Services de l'Etat → Stareso → Université de Corse/CNRS
Développement durable / Sensibilisation	

Enjeu 4 : une grande diversité d'habitats pélagiques et benthiques

Finalité 7 : des fonctionnalités écologiques conservées

Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 7b : le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est maintenu	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la surface et des fonctionnalités des habitats élémentaires au sein du Parc
Sous-finalité 7c : le bon état de conservation des biocénoses benthiques de Méditerranée et des habitats particuliers* est maintenu	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des fonctionnalités actuelles des habitats particuliers* identifiés Maintien de la surface et des fonctionnalités de l'habitat « association à rhodolithes »
	Principes d'action (non exhaustif)
	<p>→ Améliorer les connaissances sur les habitats (cartographies, campagnes d'acquisition de données, actions A2.3, C4, C5, D1 du Life Marha, campagnes océanographiques sur les milieux profonds au-delà des 12 Nq)</p> <p>→ Identifier les différentes pressions (mouillage)</p> <p>→ Élaborer un modèle conceptuel de fonctionnement du réseau trophique au sein du Parc</p> <p>→ Adapter et mettre en œuvre des méthodologies basées sur l'approche écosystémique permettant l'évaluation de l'état de conservation des habitats</p> <p>→ Caractériser les zones fonctionnelles</p> <p>→ Mettre en place un suivi des ENI</p> <p>→ Favoriser les actions de recherches avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux</p> <p>→ Mettre en œuvre d'éventuelles mesures de gestion pour limiter les pressions (notamment actions C6, C7.1, C8 du Life Marha)</p> <p>→ Mener une réflexion quant à l'intégration de l'habitat « association à rhodolithes » dans le cahier d'habitat</p> <p>→ Étudier des mesures de gestion à mettre en place concernant l'habitat abritant la datte de mer (espèce protégée)</p> <p>→ Mener une réflexion quant à la mise en place de zones de protection forte concernant les micro-estuaires temporaires préalablement identifiés à fort enjeu</p> <p>→ Mise à l'étude d'une stratégie spécifique de gestion des mouillages et déclinaison de la stratégie façade</p> <p>→ Mener une réflexion sur la mise en place d'une réglementation régionale spécifique pour les plateformes récifales de Posidonie</p>
Connaissance	
Protection / Gestion	
Développement durable / Sensibilisation	<p>→ Sensibiliser les usagers de la mer aux services écosystémiques</p> <p>→ Mettre en œuvre l'action E3.2 du Life Marha sur les Aires Marines Éducatives (AME)</p>
	Partenaires pressentis (non exhaustif)
	<p>→ Acteurs professionnels maritimes</p> <p>→ Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité</p> <p>→ Associations d'éducation à l'environnement</p> <p>→ Clubs de plongée</p> <p>→ Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia-Cap Corse et Calvi-Balagne)</p> <p>→ Ifremer / Stareo / Muséum National d'Histoire Naturelle</p> <p>→ Office de l'Environnement de la Corse, Université de Corse/CNRS</p>
	* Liste des habitats particuliers (non exhaustif)
	<p>→ Atoll de coralligène (monument naturel)</p> <p>→ Plateforme récifale de Posidonie (monument naturel)</p> <p>→ Canyon</p> <p>→ Mont sous-marin</p> <p>→ Habitat abritant l'espèce protégée <i>Lithophaga lithophaga</i></p> <p>→ Micro-estuaire temporaire</p> <p>→ Faciès (vase à <i>Isinella elegata</i> et à pennatulaires, associations à <i>Laminaria rodriguezii</i>, <i>Sargassum sp.</i>, <i>Cystoseira sp.</i>, etc.)</p>

→ Services de l'État

Enjeu 4 : une grande diversité d'habitats pélagiques et benthiques	
Finalité 8 : l'intégrité structurelle des monuments naturels est conservée	
Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 8a : les monuments naturels sont conservés	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la surface des atolls de coralligène et des plateformes récifales de la Roya et Finochjarola Maintien de la structure tridimensionnelle des monuments naturels
	Principes d'action (non exhaustif)
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la connaissance sur les monuments naturels → Identifier les pressions
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Inciter à la mise en place d'une protection internationale des atolls de coralligène au-delà de la mer territoriale française → Mettre en œuvre d'éventuelles mesures de gestion pour limiter les pressions → Mener une réflexion sur la mise en place d'une réglementation régionale spécifique pour les plateformes récifales de Posidonie
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibiliser les professionnels et le grand public au regard des structures remarquables et uniques que possède le Parc
	Partenaires présentis (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> → Acteurs professionnels maritimes → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Associations d'éducation à l'environnement → Clubs de plongée → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Ifremer → Muséum National d'Histoire Naturelle → Office de l'Environnement de la Corse → Services de l'Etat → Stareso → Université de Corse/CNRS
	Liste des monuments naturels
	<ul style="list-style-type: none"> → Atolls de coralligène (unique en Méditerranée) → Plateforme récifale de Posidonie (unique en Méditerranée) → Récifs barrière de Posidonie

Enjeu 5 : des activités socio-économiques et des usages ancrés dans leur territoire et respectueux du milieu marin

		Finalité 9 : une petite pêche côtière durable et maintenue
Sous-finalité	Niveau d'exigence	Niveau d'exigence
Sous-finalité 9a : les produits de la pêche durable sont valorisés et promus	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la diversité des espèces proposées aux consommateurs afin de permettre aux pêcheurs professionnels d'avoir un revenu régulier sur l'année Augmentation de la reconnaissance et de la promotion des produits identifiés "issus de la pêche durable", gage de qualité 100% des pêcheurs sont sensibilisés aux bonnes pratiques et la majorité les applique Maintien du nombre de pêcheurs professionnels 	
Sous-finalité 9b : la pêche professionnelle, un métier aux spécificités reconnues adoptant de bonnes pratiques	<p>Principes d'action (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Favoriser la mise en place de Recherche et Développement sur la modification de certains métiers voire engins de pêche → Évaluer la possibilité d'exploitation/valorisation de nouvelles espèces commercialisables → Mettre en œuvre la circulaire relative à la prise en compte des activités de la pêche maritime professionnelle pour la gestion des sites Natura 2000 (analyse de risque de la pêche) → Favoriser l'adoption des bonnes pratiques → Favoriser les partenariats avec les prud'homies et le CRPMEM → Définir des mesures de réduction des impacts des engins de pêche sur les habitats et les espèces en limitant les conséquences socio-économiques → Favoriser et encourager les projets « innovants » → Lutter contre la pêche illégale → Accompagner les pêcheurs sur des projets écoresponsables (exemple : Développement Local mené par des Acteurs Locaux) → Valorisation du savoir empirique et réappropriation culturelle de la profession → Réaliser un cahier des charges pêche durable du Parc et réflexion sur l'intérêt d'une marque "parc naturel marin" pour promouvoir les produits de la pêche durable → Encourager l'installation de jeunes pêcheurs utilisant des engins à impacts moindres → Valoriser certaines espèces peu connues pour leurs propriétés organoleptiques au niveau local → Valoriser le métier du pêcheur (journée dédiée) → Promouvoir la démarche "pêche durable" auprès des pêcheurs, restaurateurs et acheteurs → Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et tous les usagers aux différentes réglementations applicables dans le périmètre du Parc → Participer à la formation des pêcheurs professionnels afin de lutter contre les pollutions hydrocarbures → Encourager le partage de bonnes pratiques entre les différents professionnels etc. (voyages d'étude, etc.) 	
Protection / Gestion		Partenaires pressentis (non exhaustif)
Développement durable / Sensibilisation		<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Acteurs du circuit de la distribution → CEDRE Brest → Collectivité de Corse, collectivités locales (communes, communautés de communes, intercommunalités)

- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne)
- Lycée maritime de Bastia, lycées hôteliers
- Office de l'Environnement de la Corse, Université de Corse/CNRS, Stareso, Ifremer / Services de l'Etat
- Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

Enjeu 5 : des activités socio-économiques et des usages ancrés dans leur territoire et respectueux du milieu marin	
Finalité 10 : Une économie bleue, pilier du tissu socio-économique du Parc et compatible avec l'objectif de préservation du milieu marin	Niveau d'exigence
Sous-finalité	
Sous-finalité 10a : l'ensemble des acteurs de la filière nautique s'engage dans une démarche écoresponsable	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des structures sont engagées dans une démarche écoresponsable • 100% des activités de loisir nautique écoresponsable sont labellisées • 100% des pratiquants de loisir nautique sont sensibilisés • La stratégie de mouillage spécifique est adoptée et mise en place à l'échelle du Parc • La stratégie de plongée spécifique est adoptée et mise en place à l'échelle du Parc
Sous-finalité 10b : les prestataires d'activité de loisir ayant une démarche écoresponsable sont soutenus	
Sous-finalité 10c : une filière nautique non motorisée, véritable ambassadeur de la sensibilisation à la préservation du milieu marin	
	<p>Principes d'action (non exhaustif)</p> <p>Connaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagner les porteurs de projets des différentes activités (rôle de conseil en amont des dossiers) → Améliorer la connaissance sur les activités → Renforcer la connaissance sur l'activité de plongée, la sensibilité des sites, la fréquentation (cartographies, etc.) <p>Protection / Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> → Contrôler/Participer au contrôle des usagers sur le respect de la réglementation relative à la sécurité en mer (sécurité des baigneurs, plongeurs, etc.) → Réfléchir à la mise en place d'une fiscalité écologique (redevance, taxe Barnier etc.) → Mettre en place une signalétique de prévention (cf. Finalités 2 et 3 sur l'avifaune marine et les cétacés) → Mutualiser les moyens de surveillance et les mettre en réseau → Favoriser et encourager les projets « innovants » → Labelliser les prestataires/prestations nautiques valorisant et préservant le patrimoine naturel et culturel du Parc → Mettre en place une réflexion sur le développement d'une méthode de gestion "plage durable" (gestion des banquettes de Posidonie, suivi des AOT, TEN¹ avec les communes littorales, etc.) <p>Développement durable / Sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organiser des réunions, formations et sensibilisation aux bonnes pratiques avec les professionnels et associations (mise en œuvre d'une journée d'information dédiée aux professionnels en amont de la saison) → Mettre en place une stratégie spécifique de mouillages et déclinaison de la stratégie de façade → Mettre en place une stratégie spécifique de plongée et déclinaison de la stratégie de façade → Sensibiliser les usagers au sanctuaire Pelagos → Sensibiliser les différents publics aux enjeux du Parc (individuels, élus, offices de tourisme, professionnels) → Veiller à l'adéquation des activités de loisirs avec le PADDUC et les objectifs de préservation du Parc → Développer des outils numériques dédiés à la réglementation dans le périmètre du Parc → Organiser des journées de formation et d'échanges sur les conflits d'usages → Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et tous les usagers aux différentes règlementations du Parc

¹ Territoires Engagés pour la Nature

Partenaires pressentis (non exhaustif)	Liste des activités (non exhaustif)
<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Collectivités locales (communes, communautés de communes, intercommunalités) → Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la corse → Agence de développement économique de la Corse → Collectivité de Corse → Fédération des Industries Nautiques → Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) → Office de l'Environnement de la Corse → Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer * → Services de l'État → Stareso → Université de Corse/CNRS 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière nautique (code NAF REV2) • Réparation et maintenance : construction de bateaux, réparation maintenance, services auxiliaires de transport sur l'eau, manutention portuaire • *Prestataires de loisirs : activités sportives (Plongée sous-marine, apnée, randonnées subaquatiques, voile, kayak, surf, stand-up paddle, kitesurf, aviron de mer, jet ski, scooter des mers, flyboard, ski nautique, wakeboard, engins tractés, parachute ascensionnel motonautisme, promenade en mer), location de matériel de transport par eau, location et articles de loisirs et de sports • Commerce : commerce de détail articles de sports

Enjeu 5 : des activités socio-économiques et des usages ancrés dans leur territoire et respectueux du milieu marin

Finalité 10 : Une économie bleue, pilier du tissu socio-économique du Parc et compatible avec l'objectif de préservation du milieu marin	
Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 10d : la pratique écoresponsable des activités de pêche maritime de loisir est favorisée	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des pêcheurs maritimes de loisir (chasse sous-marine, du bord et embarquée ou à pied) connaissent la réglementation • Diminution du nombre d'infractions à la réglementation
Principes d'action (non exhaustif)	
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Connaitre le nombre de pratiquants et leur sociologie, leurs techniques de pêche et le poids économique de l'activité de pêche maritime de loisir → Établir des protocoles d'acquisition de données simples et efficaces (exemple : sciences participatives, etc.) → Lutter contre le braconnage
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un outil de déclaration individuelle de pêche de loisir (« user-friendly » : outils numériques etc.) → Labelliser les prestataires/prestations d'activités de pêche de loisir adoptant les bonnes pratiques (No Kill, techniques moins impactantes, etc..)
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Diffuser des supports d'information sur la réglementation et les bonnes pratiques → Sensibiliser et former les pêcheurs de loisir aux différentes méthodes de relâchés → Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et tous les usagers aux différentes réglementations applicables dans le périmètre du Parc
Partenaires présents (non exhaustif)	
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Collectivités locales (communes, communautés de communes, intercommunalités) → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Services de l'Etat → Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) → Ifremer → Office de l'Environnement de la Corse → Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer → Stareso → Université de Corse/CNRS → Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

Enjeu 5 : des activités socio-économiques et des usages ancrés dans leur territoire et respectueux du milieu marin

Finalité 10 : Une économie bleue, pilier du tissu socio-économique du Parc et compatible avec l'objectif de préservation du milieu marin	
Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 10 : les activités portuaires sont respectueuses de l'environnement et vectrices de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des ports du Parc bénéficient d'un label ou d'une certification de type "port propre" ou "pavillon bleu", etc. • 100% des ports sont équipés de supports de communication pour le Parc
Sous-finalité 10f : les transports maritimes, activité indispensable pour la Corse sont de véritables vecteurs de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de tous les types de dérangement (physiques, sonores et lumineux) • Réduction des niveaux de dérangement lorsqu'ils sont caractérisés comme nuisibles • 100% des passagers accostant à Bastia et l'Île Rousse sont sensibilisés aux richesses et à la réglementation au sein du parc • La majorité des compagnies maritimes (ferries, fret, croisière, etc.) touchant le littoral du Parc et ses abords s'engage dans des démarches de labellisation
Principes d'action (non exhaustif)	
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Réfléchir sur des outils de géolocalisation des cétacés par tous les navires marchands et plaisanciers à l'échelle de la Méditerranée → Elaborer un outil de suivi sur la gestion (déchets, eaux usées, etc.) de l'ensemble des ports présents sur le territoire → Réfléchir sur l'organisation et la gestion des flux maritimes dans le golfe de Saint Florent → Réfléchir à d'éventuelles modifications (contournement) de routes maritimes au regard de zones de concentration d'espèces protégées ou de zones à conflits d'usages (ex : contournement de routes pour éviter engins de pêche) → Informer les compagnies maritimes transitant dans les eaux du Parc aux enjeux de préservation de celui-ci → Porter la démarche de classement du Parc en Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (cf. ASPIM Pelagos) → Accompagner les projets, les actions vers plus d'eco compatibilité : appui à la démarche de certification, de labellisation → Mener une réflexion sur la mise en place d'une Zone Maritime Particulièrement Vulnérable → Favoriser et encourager les projets « innovants »
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Développer des actions de sensibilisation : ports et ferries vecteur d'information et de sensibilisation → Aider à la formation des gestionnaires portuaires afin de lutter contre les pollutions hydrocarbures → Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et tous les usagers aux différentes réglementations du Parc
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Partenaires présents (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → CEDRE → Collectivités locales (communes, communautés de communes, intercommunalités) → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia Cap Corse et Balagne) → Services de l'Etat → Gestionnaires et Capitainerie des ports inclus dans le Parc → Office de l'Environnement de la Corse, Agence de Développement de la Corse → Prestataires des compagnies maritimes de navigation → Stareso → Université de Corse/CNRS

Enjeu 5 : des activités socio-économiques et des usages ancrés dans leur territoire et respectueux du milieu marin

Finalité 11 : Un tourisme sensibilisé aux enjeux de préservation en cohérence avec les caractéristiques patrimoniales du Parc

Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 11a : les activités touristiques (offres) sont identifiées en prenant en compte leur évolution	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des usagers et prestataires d'offre touristique du Parc sont sensibilisés aux enjeux de préservation du patrimoine naturel et culturel (histoire maritime, etc.) Augmentation de l'offre écotouristique liée au patrimoine maritime Caractérisation de la sensibilité de tous les sites naturels fréquentés et mesure de l'impact des activités touristiques
Sous-finalité 11b : le patrimoine culturel vecteur de développement touristique	Principes d'action (non exhaustif)
Sous-finalité 11c : les sites sensibles sont gérés en fonction de l'impact avéré des activités touristiques	<ul style="list-style-type: none"> Créer un observatoire des activités en mer et sur le littoral du Parc (fréquentation, etc.) Mettre en place une étude permettant d'identifier l'offre écotouristique actuelle
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> Coopérer avec les gestionnaires des espaces littoraux concernant l'aménagement des sites
Protection / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sensibilisation des professionnels et des usagers pour des offres adaptées et respectueuses de l'environnement
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la formation de guides touristiques en milieu marin Renforcer les outils de sensibilisation (signalétique, livret d'accueil du PNM, etc.) Proposer avec les acteurs la mise en place d'outils de labellisation, marque Parc, etc.
	Partenaires présents (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs du tourisme (Offices du tourisme locaux, Agence du Tourisme de la Corse, etc.) Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité Collectivités locales (communes, communautés de communes, intercommunalités) Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Corse, Prud'homies (Bastia-Cap Corse et Calvi-Balagne) Services de l'Etat Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer Stareso Université de Corse

Enjeu 6 : un patrimoine culturel maritime remarquable et identitaire sauvagardé, valorisé et transmis									
Finalité	Niveau d'exigence								
Finalité 12 : les éléments paysagers remarquables sont préservés et valorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de tous les sites paysagers remarquables identifiés dans le cadre du PADDUC • Identification, préservation et mise en valeur des éléments paysagers sous-marins (seascape) 								
Finalité 13 : un patrimoine culturel maritime vivant et dynamique	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation et transmission des pratiques, savoir-faire et de l'ensemble des éléments du patrimoine maritime et côtier en langue corse • Sensibilisation et transmission de l'histoire maritime locale • Identification des biens culturels maritimes et conservation des éléments 								
Finalité 14 : maintenir et renforcer le lien terre-mer	<p>Principes d'action (non exhaustif)</p> <table border="1"> <tr> <td>Connaissance</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Réaliser un inventaire patrimonial de l'ensemble des éléments des marines (architecture, traditions, histoire, etc.) → Créer une base de données de l'ensemble du patrimoine culturel maritime du Parc → Encourager la réalisation de l'inventaire des épaves afin d'améliorer la connaissance historique des échanges commerciaux en mer Ligure </td></tr> <tr> <td>Protection/Gestion</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Appuyer les projets de sauvegarde du patrimoine maritime (pointus, chebeucs, chantiers navals, etc.) → Préserver les épaves (stratégie de mouillages, pêche, etc.) → Reflexion sur la mise en place de mesures de gestion concernant le géopatrimoine (sites géologiques remarquables) </td></tr> <tr> <td>Développement durable / Sensibilisation</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Fédérer et mettre les acteurs culturels en réseau → Cf. GT sensibilisation → Réaliser des événements (journées thématiques), de supports et de documents de valorisation du patrimoine culturel maritime → Valoriser les sites d'épaves à dolia → Valoriser les éléments du patrimoine immatériel → Appuyer des projets d'archivage et de conservation de la mémoire patrimoniale → Utiliser des outils tel que les Micro-Folie's, outils numériques de vulgarisation et de communication, tournés vers la mer → Mettre en œuvre des projets de sentier sous-marin thématiques </td></tr> <tr> <td></td><td> <p>Partenaires presents (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Collectivité de Corse : service du Patrimoine et Culture → Conservatoire du littoral → Socioprofessionnels → Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) → Office de l'Environnement de la Corse → Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer → Services de l'Etat : DRAC, DRASSM → Stareso → Université de Corse/CNRS </td></tr> </table>	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Réaliser un inventaire patrimonial de l'ensemble des éléments des marines (architecture, traditions, histoire, etc.) → Créer une base de données de l'ensemble du patrimoine culturel maritime du Parc → Encourager la réalisation de l'inventaire des épaves afin d'améliorer la connaissance historique des échanges commerciaux en mer Ligure 	Protection/Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Appuyer les projets de sauvegarde du patrimoine maritime (pointus, chebeucs, chantiers navals, etc.) → Préserver les épaves (stratégie de mouillages, pêche, etc.) → Reflexion sur la mise en place de mesures de gestion concernant le géopatrimoine (sites géologiques remarquables) 	Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Fédérer et mettre les acteurs culturels en réseau → Cf. GT sensibilisation → Réaliser des événements (journées thématiques), de supports et de documents de valorisation du patrimoine culturel maritime → Valoriser les sites d'épaves à dolia → Valoriser les éléments du patrimoine immatériel → Appuyer des projets d'archivage et de conservation de la mémoire patrimoniale → Utiliser des outils tel que les Micro-Folie's, outils numériques de vulgarisation et de communication, tournés vers la mer → Mettre en œuvre des projets de sentier sous-marin thématiques 		<p>Partenaires presents (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Collectivité de Corse : service du Patrimoine et Culture → Conservatoire du littoral → Socioprofessionnels → Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) → Office de l'Environnement de la Corse → Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer → Services de l'Etat : DRAC, DRASSM → Stareso → Université de Corse/CNRS
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Réaliser un inventaire patrimonial de l'ensemble des éléments des marines (architecture, traditions, histoire, etc.) → Créer une base de données de l'ensemble du patrimoine culturel maritime du Parc → Encourager la réalisation de l'inventaire des épaves afin d'améliorer la connaissance historique des échanges commerciaux en mer Ligure 								
Protection/Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Appuyer les projets de sauvegarde du patrimoine maritime (pointus, chebeucs, chantiers navals, etc.) → Préserver les épaves (stratégie de mouillages, pêche, etc.) → Reflexion sur la mise en place de mesures de gestion concernant le géopatrimoine (sites géologiques remarquables) 								
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Fédérer et mettre les acteurs culturels en réseau → Cf. GT sensibilisation → Réaliser des événements (journées thématiques), de supports et de documents de valorisation du patrimoine culturel maritime → Valoriser les sites d'épaves à dolia → Valoriser les éléments du patrimoine immatériel → Appuyer des projets d'archivage et de conservation de la mémoire patrimoniale → Utiliser des outils tel que les Micro-Folie's, outils numériques de vulgarisation et de communication, tournés vers la mer → Mettre en œuvre des projets de sentier sous-marin thématiques 								
	<p>Partenaires presents (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Collectivité de Corse : service du Patrimoine et Culture → Conservatoire du littoral → Socioprofessionnels → Fédérations sportives et représentants locaux (ligues sportives et comités régionaux) → Office de l'Environnement de la Corse → Prestataires dans le domaine des activités de loisirs en mer → Services de l'Etat : DRAC, DRASSM → Stareso → Université de Corse/CNRS 								

Enjeu 7 : les changements globaux, facteur d'influence majeur pour la gestion des écosystèmes marins	
Finalité 15 : le Parc, laboratoire et observatoire du changement climatique	
Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 15a : le Parc, modèle en matière de gestion relative aux changements globaux	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de projets d'études et de recherche sur la thématique du changement climatique dans le périmètre du Parc Reconnaissance du Parc comme un observatoire des changements globaux à l'échelle de la Méditerranée
Sous-finalité 15b : l'impact des espèces non indigènes (ENI) est cerné et potentiellement limité	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des acteurs associatifs et professionnels de la mer sensibilisés aux impacts Augmentation du nombre d'acteurs signalant leurs observations
	Principes d'action (non exhaustif)
Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place des suivis (températures, paramètres physico-chimiques, floraison Posidonie, etc.) → Appui à la recherche et développement et participation à des programmes d'acquisition de connaissance et de réduction d'impacts → Participer à l'amélioration des connaissances sur les ENI (sciences participatives) → Améliorer la connaissance sur les risques (caractérisation des impacts liés au changement climatique)
Protection/Gestion	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place des mesures de gestion, si besoin, pour la préservation des espèces patrimoniales et/ou protégées et des habitats et d'adaptation des activités → Participer à la veille régionale du réseau ALIEN → Participer à la création et à la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les espèces envahissantes portant préjudice à la biodiversité au sein du Parc en cohérence avec les réseaux locaux et nationaux existants → Contribuer à la réduction du risque d'introduction d'espèces exotiques potentiellement envahissantes → Mettre en place des mesures de gestion adaptées si nécessaire
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un réseau d'observateurs "experts" de la thématique → Création de supports d'informations → Intégrer la thématique dans le programme des Aires Marines Educatives (AME) → Participation des acteurs socio-économiques du Parc à l'identification des ENI → Encourager les projets innovants concourant à l'adaptation ou la connaissance des effets du changement climatique
	Partenaires pressentis (non exhaustif)
	<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Agence de l'eau → Bureau de Recherches Géologiques et Minières → Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Corse, Prud'hommes (Bastia Cap Corse et Balagne) → Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres → GIEC → Office de l'Environnement de la Corse → Réseau ALIEN → Stareso → Services de l'Etat

Enjeu 8 : le Parc, espace de gouvernance partagée pour une gestion simplifiée dans l'intérêt du territoire	
Finalité	Niveau d'exigence
Finalité 16 : le Parc est reconnu comme gestionnaire légitime par tous (usagers, socioprofessionnels, institutionnels, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des préconisations émises par le Parc lors d'avis, bénéficiant d'un retour des services de l'État • 100% des acteurs associatifs et professionnels de la mer connaissent le Parc, sa réglementation et son rôle dans les 5 ans • Le quorum du conseil de gestion et du bureau est toujours atteint
Finalité 17 : la réglementation est mise en œuvre de façon efficace	
Finalité 18 : le Parc est force de proposition et d'expérimentation pour faire évoluer le cadre réglementaire	
Protection/Gestion	<p>Principes d'action (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Partager et échanger avec les différents services de l'État (coordination) pour mettre en place une méthode de saisine et prise en compte des avis donnés par le Parc → Favoriser la cohérence des actions de gestion en coordonnant l'ensemble des gestionnaires et acteurs (partenariat, échanges, mise en réseau, agents, etc.) → Mobiliser et fédérer les acteurs en cas d'événements de mer (tempêtes, pollutions, etc.) → Mise en place d'une stratégie de surveillance (lien avec le plan de contrôle de façade, Mission interservices de l'eau et de la nature, etc.)
Développement durable / Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer la cohérence et la lisibilité des outils de gestion
	<p>Partenaires pressenti(s) (non exhaustif)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Associations → Collectivité de Corse, collectivités territoriales (communes et intercommunalités) → Conservatoire du littoral → Office de l'Environnement de la Corse → Services de l'État → Socioprofessionnels

Enjeu 9 : le Parc, un outil dédié à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement de l'espace maritime		
Finalité 19 : le milieu marin, les activités maritimes, leurs interrelations sont connus de tous (usagers, pratiquants, habitants, etc.)	Sous-finalité	Niveau d'exigence
Sous-finalité 19a : les membres du conseil de gestion, relais des objectifs du Parc		
Sous-finalité 19b : la réglementation et les bonnes pratiques, connues et respectées	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des membres du conseil de gestion sont ambassadeurs du Parc 	
Sous-finalité 19c : une éducation à l'environnement sur l'ensemble du territoire, avec la participation de tous les acteurs est favorisée	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des usagers (locaux et non locaux) connaissent le Parc et la réglementation qui s'y applique 	
Sous-finalité 19d : la langue corse, vectrice de sensibilisation et d'appropriation du milieu marin	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % de tous les établissements scolaires (littoral du Parc et ville-porte) ont bénéficié d'une animation de la part du Parc 	
Sous-finalité 19e : le Parc, acteur de la mobilisation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des actions de communication réalisées par le Parc intègrent la langue corse 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parc est considéré comme le centre du monde
		Principes d'action (non exhaustif)
		<ul style="list-style-type: none"> → Réflexion à la mise en place de partenariat en particulier avec le lycée maritime → Mettre en place une stratégie de communication à court terme (communication dans la presse, réglementation, sanctions encourues, plurilinguisme, etc.) → Veiller à l'intégration de messages de sensibilisation aux enjeux du Parc lors des différentes manifestations (sportives, etc.) se déroulant au sein du Parc → Élaborer un outil numérique (site internet du Parc) → Communication sur les réseaux sociaux (page Facebook du Parc, compte Twitter, etc.) → Mettre en place une stratégie de signalétique en concordance avec les partenaires → Acculturation des instances judiciaires et autres (parquet, etc.) → Réflexion à la rédaction de documents et à de l'information destinés aux structures faisant passer le permis côtier → Mettre en place une journée de sensibilisation annuelle des membres du conseil de gestion avec les élus des communes à destination du grand public → Mettre en place lors de la journée dédiée à la sensibilisation de la sécurité des loisirs nautiques d'un volet environnemental → Participation du Parc aux événements de sensibilisation sur le territoire → Soutenir le projet d'un centre en immersion linguistique sur l'environnement marin
		Partenaires présents (non exhaustif)
		<ul style="list-style-type: none"> → Antenne Méditerranée et autres services de l'Agence Française pour la Biodiversité → Associations (CPIE, etc.) → Collectivité de Corse, collectivités territoriales (communes et intercommunalités) → Office de l'Environnement de la Corse → Services de l'Etat → Socioprofessionnels